



## DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année

### Dossier d'inscription 2020-2021

Madame, Monsieur,

Suite à votre candidature et à l'examen de votre dossier, vous avez été admis(e) en DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année. Toutes nos félicitations, nous sommes ravis de vous accueillir à l'ILEPS à la rentrée prochaine !

Afin de vous inscrire pour l'année universitaire 2020-2021, nous vous remercions de renseigner intégralement ce dossier en y joignant les documents demandés et de le **retourner entièrement complété par mail à [admission@ileps.fr](mailto:admission@ileps.fr)**

Votre inscription sera validée à réception du versement des arrhes de 600€. Elle sera définitivement confirmée après obtention de votre baccalauréat et réception de votre relevé de notes.

L'ensemble de l'équipe administrative est à votre disposition pour toute information complémentaire.

Information complémentaire sur [contact@ileps.fr](mailto:contact@ileps.fr)



# DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année

## Dossier d'inscription 2020-2021

Je soussigné(e), Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

- confirme m'inscrire en DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année après obtention du Baccalauréat  
- certifie avoir pris connaissance des documents disponibles sur le site [www.ileps.fr](http://www.ileps.fr) : *statuts académiques ; règlement intérieur & règlement des études 2020-2021 ; charte informatique* ainsi que du règlement de l'UFA annexé à la présente inscription et m'engage à les respecter.

L'ILEPS s'engage à l'organisation, au suivi et au bon déroulement des enseignements et de l'évaluation tels que définis conjointement avec CY Cergy-Paris Université et le règlement intérieur de l'ILEPS.

**Polo ILEPS** : Afin que nous puissions vous remettre en début d'année un polo, merci de renseigner votre taille.

Taille	XS	S	M	L	XL	XXL
Homme						
Femme						

**Résidence étudiante IPSL** : Je souhaite réserver une chambre  OUI  NON

La résidence La Croix Petit Vert, réservée aux étudiants de l'IPSL, dont l'ILEPS, est composée d'appartements de type T3 ou T5. Les chambres sont réservables à l'année pour 9 mois. Elle est située à 7 minutes à pied du campus. **Attention, le nombre de places étant restreint (40), les demandes seront traitées par ordre d'arrivée des dossiers complets.** Pour plus d'informations : <https://www.ipsl-edu.com/residence-ipsl/presentation>

**Parking** : Je souhaite réserver une place  OUI  NON

Un parking couvert, surveillé, avec une place réservée à l'année, au tarif de 15€ par mois pendant 10 mois est accessible à 7 minutes à pied du campus. **Attention, le nombre de places étant restreint (30), les demandes seront traitées par ordre d'arrivée des dossiers complets.**



# DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année

## Engagement financier 2020-2021

### Payeur 1

Je/nous, soussigné(e)(s), (NOMS et prénoms du/des payeur(s))

parents  père  mère  étudiant  autre \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

### Payeur 2 (en cas de multipayeurs)

Je/nous, soussigné(e)(s), (NOMS et prénoms du/des payeur(s))

parents  père  mère  étudiant  autre \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal :

Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Pourcentage de prise en charge des frais de scolarité :

50%  \_\_\_\_%

ayant pris connaissance des statuts académiques, du règlement intérieur, des conditions tarifaires et des modalités de règlement, déclare les accepter et **inscris** : \_\_\_\_\_ (NOM et prénom de l'étudiant)

en **DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année**, selon les tarifs et modalités joints à la présente.

Nous choisissons le mode de règlement ci-dessous :

- 1  Virement de 600 € sur le compte de l'AGILEPS (Cf. RIB p.5) correspondant aux arrhes Solde de la scolarité au 30 septembre 2020 par prélèvement
- 2  Virement de 600 € sur le compte de l'AGILEPS (Cf. RIB p.5) correspondant aux arrhes Solde par prélèvement mensuel (Cf. échéancier p. 5)
- 3  Autre cas (comptes payeurs multiples par exemple) : merci de prendre contact avec la comptabilité par mail à ml.plaud@ileps.fr

### ATTENTION

**L'inscription administrative et pédagogique est annuelle.**

**Toute année commencée est donc due dans sa totalité, quel que soit le mode de règlement.**

Les semestres passés à l'étranger pour validation ECTS demeurent à la charge de l'étudiant. En cas de convention donnant lieu à un échange, les modalités particulières sont notifiées dans ladite convention conclue préalablement au départ.

**ILEPS // École Supérieure des Métiers du Sport et de l'Enseignement**

ILEPS est membre composante de CY Cergy Paris Université

13, Boulevard de l'Hautil - 95 092 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 01 30 75 60 50 - www.ileps.fr - contact@ileps.fr



# DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année

## Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'AGILEPS Association de Gestion de l'ILEPS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'AGILEPS.

Attention, les comptes d'épargne et les livrets d'épargne ne peuvent faire l'objet d'un prélèvement.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

### **Créancier : FR 33 ZZZ 401 96**

AGILEPS - 13, boulevard de l'Hautil

95092 CERGY-PONTOISE CEDEX - France

Veillez compléter les champs vous concernant :

#### **Débiteur 1**

NOMS et Prénoms

Adresse :

Code postal :

Ville :  Pays :

Coordonnées de votre compte :

IBAN :

BIC :

Paiement : Répétitif

**Joindre le RIB**

#### **Débiteur 2**

NOMS et Prénoms

Adresse :

Code postal :

Ville :  Pays :

Coordonnées de votre compte :

IBAN :

BIC :

Paiement : Répétitif

**Joindre le RIB**

**ILEPS // École Supérieure des Métiers du Sport et de l'Enseignement**

ILEPS est membre composante de CY Cergy Paris Université

13, Boulevard de l'Hautil - 95 092 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 01 30 75 60 50 - [www.ileps.fr](http://www.ileps.fr) - [contact@ileps.fr](mailto:contact@ileps.fr)



# DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année

## Echéancier 2020-2021

<b>Scolarité</b>	<b>3 5000 €</b>
Arrhes au 17/07/2020 au plus tard*	600 €
05/10/2020	322 €
05/11/2020	322 €
07/12/2020	322 €
05/01/2021	322 €
05/02/2021	322 €
05/03/2021	322 €
05/04/2021	322 €
05/05/2021	322 €
07/06/2021	324 €

\* Le règlement des arrhes par virement bancaire est à effectuer sur le compte suivant: (Libellé du virement : "NOM Prénom de l'étudiant/DEUST1). Elles sont uniquement remboursables en cas de non admission au baccalauréat (sur envoi du relevé de notes).

		<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</b>		
<b>IDENTIFIANT NATIONAL BANCAIRE</b>				
Banque	Indicatif	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
30002	06252	0000073639V	47	CERGY
<b>IDENTIFIANT INTERNATIONAL BANCAIRE</b>				
IBAN	FR38 3000 2062 5200 0007 3639 V47			
Code B.I.C.	CRLYFRPP			
TITULAIRE DU COMPTE :				
AGILEPS 13 BOULEVARD DE L HAUTIL 95000 CERGY				

**ILEPS // École Supérieure des Métiers du Sport et de l'Enseignement**

ILEPS est membre composante de CY Cergy Paris Université

13, Boulevard de l'Hautil - 95 092 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 01 30 75 60 50 - [www.ileps.fr](http://www.ileps.fr) - [contact@ileps.fr](mailto:contact@ileps.fr)



# DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année

## Autorisation Droit à l'Image

Je soussigné(e), **Nom :** \_\_\_\_\_  
**Prénom :** \_\_\_\_\_

- autorise**
- n'autorise pas**

à diffuser mon image dans le cadre des activités ILEPS sur le site Internet et/ou sur les supports médias de l'établissement et de ses partenaires.

En cas de non autorisation, je m'engage à me soustraire automatiquement de toutes prises de vues organisées par l'établissement.

**Date :** | | | | | | | | | |

**Fait à :** \_\_\_\_\_

**Signature(s) :**



# DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année

## Certificat médical

(si non fourni lors de la pré-inscription)

**Docteur**

**Je soussigné(e),** NOM Prénom: \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_

**Certifie que:** NOM : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_\_  
A : \_\_\_\_\_

Ne présente aucune contre-indication à une pratique multisports pour s'inscrire à l'ILEPS.

**Date :** | | | | | | | | | |

**Fait à :** \_\_\_\_\_

**Signature(s) :**

**Cachet :**



## DEUST ACSS 1<sup>ère</sup> année

### Liste de pièces à fournir

#### Pour le 17 juillet au plus tard

- Ce dossier d'inscription 2020-2021 complété et signé
- 1 (ou plusieurs) RIB
- Livret de famille (complet) OU extrait d'acte de naissance. *(Si vous êtes né à l'étranger : extrait d'acte de naissance en langue originale ET traduit en français ou en anglais par un traducteur assermenté.)*
- Pièce d'identité en cours de validité recto verso
- Certificat individuel de participation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou attestation de recensement pour les mineurs
- 1 virement bancaire de 600 € uniquement remboursable en cas de non admission au baccalauréat
- Le certificat médical dûment rempli cacheté et signé par le médecin si non fourni lors de la pré-inscription
- Relevé de notes du baccalauréat (pour les admis actuellement en Terminale, ce relevé sera à nous adresser par mail dès que possible)\*

#### Pour les étudiants concernés

- Avis de transfert de l'université d'origine (ou exeat de l'établissement)
- Avis conditionnel de bourse pour les étudiants boursiers\*

\* Le relevé de notes du baccalauréat peut nous être retourné dans un deuxième temps et permettra un remboursement des arrhes en cas de non réussite.

**Je m'engage en signant ce dossier d'inscription à en approuver l'ensemble du contenu et à déclarer tout changement qui interviendrait par la suite.**

**NOM Prénom :** \_\_\_\_\_

**Date :** | | | | | | | | | | **Fait à :** \_\_\_\_\_

**Signature(s) :**